



**HAL**  
open science

## Anthropologie historique de la violence urbaine: Le Caire, Alep, Tunis (1798-1857)

Nora Lafi

► **To cite this version:**

Nora Lafi. Anthropologie historique de la violence urbaine: Le Caire, Alep, Tunis (1798-1857). Hayet Amamou et Mehdi Jerad. Echanger en Méditerranée. Recueil d'études en hommage à Sadok Boubaker, Latrach Edition, pp.345-366, 2017, 9789938924442. halshs-01461556

**HAL Id: halshs-01461556**

**<https://shs.hal.science/halshs-01461556>**

Submitted on 8 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANTHROPOLOGIE HISTORIQUE DE LA VIOLENCE URBAINE  
DANS LE MONDE ARABE :  
LE CAIRE, ALEP, TUNIS (1798-1857)

Nora LAFI

**Anthropologie historique de la violence et études urbaines en contexte arabe**

La présente étude, dont les échos contemporains sont malheureusement assourdissants, se fonde sur le choix de rechercher les racines des manifestations de violence dont les villes du monde arabe ont été le théâtre au cours de leur histoire, non point comme des données innées émanant d'une supposée propension à l'éruption des sociétés locales, mais plutôt comme la résultante d'une série de facteurs induisant une rupture des équilibres de gouvernance et de coexistence socialement construits à plusieurs échelles, de la maisonnée à l'Empire puis à l'échelle de la géopolitique, et de la rue au quartier et à la ville <sup>(1)</sup>. La vision développée depuis diverses années par des travaux d'anthropologie historique <sup>(2)</sup>, en particulier sur la violence <sup>(3)</sup>

---

(1) Cet article est le résultat d'un programme de recherche commun au Zentrum Moderner Orient de Berlin (ZMO) et à la School of Oriental and African Studies de Londres (SOAS). Il a été financé par la DFG et le AHRC. Des versions préliminaires ont été présentées lors de séminaires à Tunis au laboratoire Dirassat, à Toronto dans le cadre du Seminar in Ottoman and Turkish Studies et au Centre Marc-Bloch de Berlin. Je remercie les collègues de ces institutions pour leurs remarques et stimulantes réflexions.

(2) Voir : Brian Keith AXEL, "Historical Anthropology and its Vicissitudes", in B. Keith AXEL (ed.), *From the Margins*, Duke University Press, 2002, pp. 1-45 ; Daniel SCHÖNPFUG, *Der Weg in die Terror*, Munich, Oldenbourg Verlag, 2002, 432 p.

(3) Par exemple, pour le contexte des sociétés du monde musulman : Mohammed NACHI (dir.), *Les figures du compromis dans les sociétés islamiques. Perspectives historiques et socio-anthropologiques*, Paris, Karthala, 2011, 298 p. Pour des réflexions centrées sur l'africanisme : Pierre JANIN, « Violence ordinaires, violences enracinées, violences matricielles », *Politique africaine*, 2003, 91-3, pp. 5-12 ; Sadok BOUBAKER et André ZYSBERG (dir.), *Contraintes et libertés dans les sociétés méditerranéennes aux époques modernes*, Tunis, Faculté des Sciences Humaines

invite à un tel réexamen du rapport des sociétés urbaines du monde arabe à la violence <sup>(4)</sup>. Des spécialistes de sciences politiques et des historiens du politique ont aussi réfléchi à la question et considérablement complexifié le cadre théorique et interprétatif des approches <sup>(5)</sup>. La démarche, ici proposée, s'inscrit dans la lignée de ces travaux divers mais convergents dans le refus des interprétations ontologiques et culturalistes ou simplement événementielles de la violence. Elle tente de ne pas considérer la violence uniquement sous l'angle de sa manifestation la plus visible et s'attache au contraire à élaborer une typologie des formes de violence en étudiant, dans chaque espace urbain concerné, les indices trahissant un dysfonctionnement des modalités de régulation, de médiation, de contrôle social et d'accommodement en vigueur.

Les historiens qui s'intéressent aujourd'hui au lien entre violence et fonctionnement général de la société <sup>(6)</sup>, utilisent les moments de violence pour comprendre les fondements organisationnels des sociétés. Ils ont désormais largement changé de perspective sur ce point par rapport aux approches statiques ou culturalistes qui ont longtemps dominé la littérature. Ce processus de changement de paradigme s'est effectué, entre autres, sous l'influence des travaux de Charles Tilly, pour qui la violence, loin d'être l'expression de quelque chose qui serait hors du fonctionnement ordinaire de la société, en est plutôt une composante, faisant partie de sa nature

---

et Sociales, 2007, 176 p. Sadok Boubaker, à qui le présent volume de *Mélanges* est consacré, s'est aussi intéressé à la question de la contrainte et de la violence au travers de ses études sur le système de la course et de l'esclavage.

(4) Voir : David RICHES, *The Anthropology of Violence*, Blackwell, 1986, 232 p. ; Bettina SCHMIDT et Ingo SCHRÖDER (eds.), *Anthropology of Violence and Conflict*, Routledge, 2001, 229 p.

(5) Voir, par exemple, les considérations sur la violence politique lors de phases de transition proposées par les historiens du monde communiste, dont : Jeffrey KOPSTEIN, "The Mixed Legacies of Violence in New Democracies", *21<sup>st</sup> International Conference of Europeanists*, 2014. Sur la transition récente en Tunisie, voir : Hmed CHOUKRI, « Répression d'État et situation révolutionnaire en Tunisie (2010-2011) », *Vingtième Siècle*, 2015, 128-4, pp. 77-90 ; Mohammed KERROU, « Révolution et transition politique : le conflit des trois légitimités », *Quaderns de la Mediterrània*, 2011, 16, pp. 123-133 ; Béatrice HIBOU, « Tunisie : économie politique et morale d'un mouvement social », *Politique africaine*, 2011, 121-1, pp. 5-22.

(6) Sur ce point : Alisa WINTON, "Urban Violence: A Guide to the Literature", *Environment & Urbanization*, 2004, 16-2, pp. 165-184 ; Göran ALJMER et Jon ABBINK (eds.), *Meanings of Violence: A Cross Cultural Perspective*, Oxford, Berg, 2000.

même <sup>(7)</sup>. Les avertissements de Charles Tilly sur le poids idéologique, non seulement de la violence, mais aussi de son étude dans les sciences sociales, continuent de constituer de salutaires balises pour l'analyse des phénomènes de violence <sup>(8)</sup>.

D'une manière générale, l'histoire urbaine, dans le souci d'intégrer les problématiques issues de l'anthropologie historique, a esquissé une approche des épisodes de violence urbaine qui sort de la dialectique longtemps utilisée entre ordre et éruption du désordre. Elle tend à montrer comment, dans différents contextes, la violence était objet d'une véritable régulation, d'une domestication, d'un encadrement, d'une réduction à la dimension du symbolique, mais aussi parfois d'une instrumentalisation <sup>(9)</sup>. Nombreuses sont les études sur les villes des Flandres, d'Angleterre ou de Toscane qui invitent l'historien à saisir les manifestations de violence (toujours propices par ailleurs à susciter la production d'archives), comme l'occasion d'un regard sur le fonctionnement même de la société et d'une attention à l'imbrication des échelles entre micro-local (la violence de rue ou de quartier) et global (l'instrumentalisation politique des factions urbaines par une puissance extérieure) <sup>(10)</sup>. Il ressort également de ce

(7) Charles TILLY, *The Politics of Collective Violence*, Cambridge University Press, 2003 ; Charles TILLY et Sidney TARROW, *Contentious Politics*, Boulder, Paradigm, 2007. Charles Tilly a commencé à théoriser son approche de la violence à partir d'une étude sur la France au 19<sup>e</sup> siècle, avec Abdul Qaiyum LODHI : "Urbanization, Crime, and Collective Violence in 19th-Century France", *American Journal of Sociology*, 1973, 79-2, pp. 296-318. Sur les théories de la violence : Teresa Koloma BECK et Klaus SCHLICHT, *Theorien der Gewalt*, Hambourg, Junius, 2014, 192 p.

(8) Voir : Charles TILLY, "Terror, Terrorism, Terrorists", *Sociological Theory*, 2004, 22-1, p. 5-13 et "War Making and State Making as Organized Crime", in Peter EVANS, Dietrich RUESCHEMEYER et Theda SKOCPOL (eds.), *Bringing the State Back In*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, 390 p., pp. 169-191.

(9) À la genèse de ces réflexions, se trouve le travail de Norbert ELIAS, *Über den Prozeß der Zivilisation. Soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen*, Bâle, 1939. Voir aussi : Claudine HAROCHE, « Retenue dans les mœurs et violence politique : la thèse de Norbert Elias », *Cultures et Conflits*, 1993, 9-10, pp. 45-59.

(10) M. BOONE, "Urban Space and Political Conflict in Late Medieval Flanders", *Journal of Interdisciplinary History*, 2002, 32-4, pp. 621-640 ; E. P. THOMPSON, "The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century", *Past & Present*, 1971, 50, pp. 76-136 ; *id.*, *The Making of the English Working Class*, Londres, 1980 ; G. RUDE, *The Crowd in History: a Study of Popular Disturbances in France and England, 1730-1848*, New York, 1964 ; G. CASTELNUOVO, « La noblesse déchirée en Italie communale (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) », in A. MARTIN, *La Parenté déchirée : les luttes intrafamiliales au Moyen Âge*, Bruxelles, 2010, pp. 269-278. Voir aussi les travaux de Patrick BOUCHERON, dont : « La Fresque du Bon

renouveau historiographique une meilleure compréhension du rapport entre différentes couches de la société urbaine, des « voyous » aux « notables », jusqu'ici vues comme antagonistes ou appartenant à des sphères séparées. La notion de « faction » qui recouvre, à la fois, l'idée d'une appartenance définie dans un cadre relevant des équilibres urbains, voire internationaux, et un lien avec la foule, les clientèles, voire les bandes de jeunes ou les hommes de main, a ainsi été utilisée pour introduire une vision tant verticale du rapport de la société à la violence qu'une piste de compréhension de l'imbrication des échelles <sup>(11)</sup>.

Dans un contexte ottoman d'ancien régime qui est celui donnant un cadre commun aux trois cas analysés ici – à savoir Le Caire, Alep et Tunis entre 1798 et 1857 –, la régulation des potentielles expressions d'une violence urbaine était, à la fois, le fait des structures locales de la gouvernance et la résultante d'une complexe interaction entre celles-ci et une sphère impériale – dont on sait désormais qu'elle n'était en rien extérieure aux premières, mais y était bien étroitement insérée, selon des mécanismes complexes de médiation et d'accommodation <sup>(12)</sup>.

Dans un contexte arabe, les récentes années ont également vu se développer un courant d'études abordant la violence comme indicateur de phénomènes sociaux plus larges <sup>(13)</sup>. Si les pistes esquissées par Claude

---

Gouvernement d'Ambrogio Lorenzetti », *Annales Hss*, 2005, pp. 1137-1199.

(11) Voir : Claude GAUVARD, « Violence citadine et réseaux de solidarité : l'exemple français aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> s. », *Annales Hss*, 1993, pp. 1113-1126 ; Élisabeth CROUZET-PAVAN, « Violence, société et pouvoir à Venise (14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> s.) : forme et évolution de rituels urbains », *Mélanges de l'École française de Rome (Moyen-Âge et Temps Modernes)*, 1984, 96-2, pp. 903-936 ; Nora LAFI, « Violence factieuse, enjeux internationaux et régulation ottomane de la conflictualité urbaine à Tripoli d'Occident entre 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> s. », *Hypothèses*, 2013, pp. 393-403.

(12) Karen BARKEY, *Empire of Difference. The Ottomans in Comparative Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008. Je me permets aussi de renvoyer à Nora LAFI, *Esprit civique et organisation citadine : caractères de l'ancien régime urbain dans l'Empire ottoman et signification des réformes modernisatrices*, Leyde, Brill, 2017.

(13) James GREHAN, « Street Violence and Social Imagination in Late-Mamluk and Ottoman Damascus (ca. 1500-1800) », *International Journal of Middle East Studies*, 2003, 35, pp. 215-236 ; Dina RIZK KHOURY, « Violence and Spatial Politics between the Local and the Imperial: Baghdad, 1778-1810 », in G. PRAKASH et K. M. KRUSE (eds.), *The Spaces of the Modern City : Imaginaries, Politics and Everyday Life*, Princeton, 2008, pp. 181-213 ; J. COLE, « Of Crowds and Empires : Afro-Asian Riots and European Expansion, 1857-1882 », *Comparative Studies in Society and History*, 1989, 31, pp. 106-133 ; G. DENOËUX, *Urban Unrest in the Middle East : a Comparative Study of Informal Networks in Egypt, Iran, and Lebanon*, Albany

Cahen dans les années 1950, relatives à l'existence possible d'une faction plébéienne rassemblant des « nobles » dont le rôle se serait apparenté à celui de tribun de la plèbe, et des bandes de jeunes parfois violents, sont aujourd'hui relativisées dans leur portée idéologique, il demeure que l'intuition de Cahen d'étudier la violence en société selon ce regard vertical garde toute sa pertinence <sup>(14)</sup>. D'où aussi un regain d'intérêt, en Égypte par exemple, pour les *futuwwa* <sup>(15)</sup>. Par rapport à la vision idéologique de la génération de Claude Cahen, l'impression est aujourd'hui qu'une alliance factieuse entre l'aristocratie marchande et la « foule » n'est pas forcément du côté de la défense d'idéaux plébéiens, mais répond bien à un entrelacs d'enjeux dans lequel se mêlent considérations familiales, claniques, spatiales de quartiers et clientélistes <sup>(16)</sup>. Par ailleurs, les études actuelles sur le rôle des consuls étrangers dans les troubles urbains du XIX<sup>e</sup> siècle invitent à se servir de ces figures comme indicateurs d'un relais entre l'échelle urbaine et la géopolitique.

Dans les sociétés urbaines d'ancien régime, la violence était, à la fois, l'expression d'une identité de groupe, la résultante de rivalités diverses et la manifestation d'une opportunité dans les interstices de l'ordre urbain. Sa nature doit donc être analysée selon les différents contextes. Si toutes les manifestations de violence sont le signe de l'échec des procédures de médiation et d'ordre social, elles n'ont pas toutes la même signification. D'une agression à une guerre, d'une bagarre à une vengeance, la violence fait sens et constitue pour le chercheur une entrée vers la compréhension des mécanismes régissant les sociétés urbaines. Mais c'est particulièrement à la violence factieuse, à sa régulation et à son instrumentalisation que les archives donnent accès, en ce que cette forme spécifique constitue un

---

(NY), 1993 ; S. SABARI, *Mouvements populaires à Bagdad à l'époque 'Abbasside (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.)*, Paris, 1981.

(14) Claude CAHEN, « Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l'Asie musulmane du Moyen Âge », *Arabica*, I, 5/3 (septembre 1958), pp. 225-250 ; *ibid.*, II, 6/1 (janvier 1959), pp. 2556 ; *ibid.*, III, 6/3 (septembre 1959), pp. 233-260.

(15) I. ROBERT, "'Futuwwa': Chivalry and Gangsterism in Medieval Cairo", *Muqarnas [Essays in Honor of J. M. Rogers]*, 2004, 21, pp. 161-170. À l'origine de ces réflexions : Louis MASSIGNON, « La Futuwwa ou pacte d'honneur artisanal entre les travailleurs musulmans au Moyen Âge », *La Nouvelle Cléo*, 1952, pp. 171-198.

(16) Herbert BODMAN, *Political Factions in Aleppo (1760-1826)*, Chapel Hill, 1963, p. 79 *et sq.* ; Bruce MASTERS, "The 1850 Events in Aleppo: an Aftershock of Syria's Incorporation into the Capitalist World System", *JMES*, 1990, 21/2, pp. 3-20.

fait politique relevant des compétences des instances de gouvernement à diverses échelles.

Cette violence factieuse dont, pour les périodes d'équilibre, la potentialité violente est largement régulée, a d'abord une nature locale. Une faction est un rassemblement de catégories différentes de personnes : des notables lui donnent sa connotation partisane, des artisans sa base sociale et des petits voyous de quartier sa force dans la mêlée urbaine. Des relations d'affinité (familiale, clanique, tribale le cas échéant, communautaire, professionnelle, corporative), de proximité (la rue, le quartier, l'origine) et de clientélisme en forment le ciment. La violence, des groupes de jeunes notamment, est dans la faction dotée d'un cadre, et les rivalités entre groupes sont pourvues d'une instance d'encadrement. Dans les factions, la violence est ainsi le plus souvent domestiquée, canalisée, et sujette à élaboration ritualisée ou symbolique. Mais à certains moments elle éclate, surtout lorsque le cadre de canalisation entre en crise ou que d'autres enjeux, comme par exemple l'immixtion de visées issues du cadre géopolitique par l'entremise d'acteurs divers – consuls, notables et leur clientèle, agents provocateurs – l'instrumentalisent. Les jeunes sont encadrés par des anciens, mais les pressions politiques passent parfois par l'intimidation par le biais même de ces bandes de jeunes.

Pour tenter de mettre au jour l'imbrication, l'intimité même, entre échelle du local, échelon impérial et géopolitique, il convient d'aborder les rivalités factieuses urbaines au plus près. C'est pourquoi cette étude se fonde largement sur la lecture de diverses chroniques citadines, émanant des instances de gouvernance urbaine locale, et sur le fonds des pétitions des Archives centrales de l'Empire ottoman à Istanbul (BOA) dans lequel se donne à voir le dialogue pétitionnaire, administratif et politique, entre notabilité locale et sphère impériale<sup>(17)</sup>. Pour l'étude du Caire sous occupation française, les archives militaires et diplomatiques de Vincennes et de Nantes ont aussi été utilisées, au côté de celles des Archives Nationales d'Égypte. Pour le cas de Tunis, les archives diplomatiques françaises et britanniques l'ont également été, avec celles émanant des Archives Nationales de Tunisie.

---

(17) À Istanbul, ont été utilisés les fonds Başbakanlık Osmanlı Arşivi. Sur la nature des pétitions, Nora LAFI, « La gouvernance ottomane des équilibres locaux : le bureau central des pétitions à Istanbul et l'usage de ses archives », *Cahiers du Cérès*, Tunis, 2012, 21, pp. 261-274.

## Les révoltes du Caire en 1798 et 1800 : typologie de la violence urbaine pendant l'occupation française

Pour Le Caire, la période étudiée ici est celle de deux révoltes, dans le contexte d'occupation de la ville par l'armée française. Elles montrent combien la violence est l'expression de potentialités existant dans l'organisation courante de la société, et la conséquence de conditions extraordinaires de déclenchement, à l'interaction entre contexte local et enjeux géopolitiques <sup>(18)</sup>. En effet, ce cas illustre l'imbrication des échelles entre la rue et la politique internationale, entre les bandes de voyous et les armées régulières. L'espace urbain, bien plus que simple théâtre des événements, y constitue aussi une composante majeure dans la détermination des acteurs et le déroulement des événements. Le Caire, en 1798, est une ville typiquement ottomane dans laquelle la présence de l'Empire ne doit pas être vue uniquement selon l'habituelle dialectique entre un appareil impérial extérieur à la ville et une société locale figée. Les études ottomanes contemporaines s'accordent à montrer l'imbrication entre ces deux dimensions. L'Empire est dans la ville par l'intermédiaire des notables qui la gouvernent. Le groupe social des cheikhs, à la tête de différentes factions spatialisées et aux caractéristiques sociales et historiques bien définies, est investi par l'Empire de fonctions de gouvernance urbaine <sup>(19)</sup>. Ainsi, la compréhension de la nature de la gouvernance ottomane passe par une connaissance des enjeux relatifs au fonctionnement de ce milieu social et de ses relais dans les diverses factions urbaines. Cette organisation négociée entre l'Empire et les élites locales a aussi une fonction de domestication de la violence potentielle qui peut émaner de la société <sup>(20)</sup>. Bien sûr, de nouveaux enjeux émergent avec la prise du Caire par l'armée du général Bonaparte, à l'été 1798 <sup>(21)</sup>. De nombreux cheikhs de la faction

(18) Sur ce contexte, Juan COLE, *Napoleon's Egypt: Invading the Middle-East*, New York, Palgrave, 2008.

(19) Sur ce groupe social : Muhammad Sabrī AD-DĀLĪ. *Al-Masayih Wa'l-gazw Al-utmani Li-Misr*, Islamic Area Studies Project, 2001.

(20) Sur de précédents épisodes illustrant cette logique : Gabriel BAER, "Popular Revolt in Ottoman Cairo", *Der Islam*, 2009, 54-2, pp. 213-242 ; André RAYMOND, « Quartiers et mouvements populaires au Caire », in P. M. HOLT (ed.), *Political and Social Change in Modern Egypt*, Oxford, Oxford University Press, 1968, pp. 104-116.

(21) Sur cet épisode : BOA C..AS..106 4777 1212 Z 16 (1<sup>er</sup> juin 1798). Sur les précédentes tentatives du gouvernement ottoman pour stopper l'avancée française en Méditerranée, notamment par l'intermédiaire de la flotte corsaire algérienne : BOA C..AS..192 8276 1212 Z 29 (14 juin 1798). Sur le contexte : Nasser Ibrahim NASSER, *Al-rafd wa al-ihitjāj fī al-mujtama' al-masrī fī al-'asr*



sur laquelle s'appuyait jusque-là la gouvernance impériale dans la ville, fuient Le Caire et trouvent refuge dans les environs restés sous contrôle ottoman. Al-Jabartî qui est membre de l'assemblée citadine cairote, et qui a en charge la rédaction de la chronique civique citadine (une sorte de procès-verbal des événements et délibérations de cette municipalité d'ancien régime), fait partie dans un premier temps de ce groupe de notables qui fuit l'occupation étrangère<sup>(22)</sup>. Bonaparte cependant, reconnaissant de la sorte leur pouvoir, négocie le retour d'un certain nombre d'entre eux. 'Umar Makram, le *naqîb al-ashrâf*, chef des notables de la ville, refuse de revenir et demande à la population de continuer à résister<sup>(23)</sup>. Dans ce contexte, les troupes révolutionnaires françaises, loin de favoriser une sorte de révolution civique au Caire, donnent le pouvoir à la faction rivale de celle de Makram, dirigée par un autre cheikh, Al-Bakrî. Auparavant, cette faction était volontiers frondeuse contre la faction au pouvoir et sa connivence impériale. L'occupation étrangère lui donne accès aux plus hautes charges du gouvernement urbain. Les troupes françaises assoient donc leur emprise sur la ville au travers d'un basculement factionnel. Elles consolident aussi leur contrôle par le démantèlement de toutes les portes séparant rues et quartiers. Cet acte agressif envers les signes du pouvoir des notables sur leurs quartiers respectifs, matérialise une vision différente du maintien de l'ordre public : les notables perdent cette prérogative, au profit des troupes d'occupation qui font table rase des obstacles physiques à la

---

*al-'uthmânî*, Le Caire, Cairo University Press, 2004 ; Mustafa RAMADAN, *Dawr al-Azbar fî al-Hayât al-Misriyya Ibbân al-Hamla al-Faransiyya*, Le Caire, 1986 ; André RAYMOND, *Égyptiens et Français au Caire, 1798-1801*, Le Caire, IFAO, 1998, 391 p. ; Stanford SHAW, *Ottoman Egypt in the Age of the French Revolution by Huseyn Effendi translated from the original Arabic with introduction and notes*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, Harvard Middle-Eastern Monograph Series, XI, 1964, 197 p. ; Nelly HANNA, *Artisan and Entrepreneur in Cairo*, Syracuse (N.Y.), Syracuse University Press, 2011, 244 p.

(22) 'Abd-al-Rahman AL-JABARTÎ, *'Ajâ'ib al âthâr fî al-tarâjim wa-al-akhbâr*, Le Caire, Bulaq, 1879-80, rééd., Le Caire, Éditions Madbulî, 1997, 4 vol. Sur le personnage : Philip THOMAS et Moshe PERLMANN (trans.), *'Abd al-Rahmân al-Jabartî's History of Egypt*, vol. 3, p. 150 ; 'Atif Ahmad FUAD, "Abd al-Rahman al-Jabartî: al-mu'arikh al-masrî dirasa fi sociologia", *Société égyptienne d'études historiques*, 1978, 5, pp. 175-203 ; 'Alî BARAKAT, *Ru'ya al-Jabartî*, Le Caire, al-Hay'a al-Masriyya, 1996, 109 p.

(23) AL-JABARTÎ, *'Ajâ'ib al âthâr...*, *op. cit.*, vol. 4, pp. 72-83 ("Wa ammâ 'Ummar Afendî naqîb al-ashrâf fâ innahu lam yatamîn, wa lam yahdar [...]"); John LIVINGSTON, "Shaykh Bakri and Bonaparte", *Studia Islamica*, 1994, 80, pp. 125-143 ; Mustafa RAMADAN, *Dawr al-Azbar fî al-Hayât al-Misriyya Ibbân al-Hamla al-Faransiyya*, Le Caire, 1986.

visibilité de l'ordre urbain <sup>(24)</sup>. Dans un moment très symbolique, ces portes sont brûlées en public sur la principale place du Caire, la place Ezbeqieh <sup>(25)</sup>. C'est dans ce contexte que se déclenche la première révolte, marquée par un soulèvement des factions urbaines opposées aux occupants et à leurs relais locaux. Durant son déroulement, les notables « collaborateurs » sont autant la cible de la foule que les troupes d'occupation. L'agitation de la rue est spontanée contre la présence de soldats étrangers, mais elle est aussi pilotée par les factions, avec derrière elles, dans un entrelacs d'échelles et d'enjeux, des agents ottomans. On pourrait enfin suspecter fortement l'action d'agents provocateurs à la solde des Anglais <sup>(26)</sup>. Si l'on tente de dresser la typologie de cette violence, on se rend compte là aussi de l'imbrication des types et des échelles. En effet, la violence est, à la fois, populaire contre un élément étranger, l'expression d'une faction contre une autre, mais aussi celle du peuple contre des notables. Ceci ne manque pas de provoquer une sorte de solidarité de caste, entre notables de différentes factions, qui se soutiennent mutuellement pour stopper les débordements. Pour cela, les notables reprennent le contrôle de leurs rues et quartiers respectifs en les refermant, ce que les Français finissent par accepter, comprenant qu'il s'agit ici d'un élément essentiel de l'ordre social <sup>(27)</sup>. Confronté à la violence factieuse, l'espace urbain cesse de fonctionner comme unité, et se replie sur des cellules séparées. Une autre réaction à la violence est donc la solidarité de caste entre notables : pour protéger les notables « rebelles » de la répression française, al-Bakri les accueille chez lui, tout en les déclarant ses prisonniers <sup>(28)</sup>. Or, au lieu de respecter l'autorité des notables « collaborateurs » en la laissant apparaître comme

(24) Nicolas TURK, *Chronique d'Égypte (1798-1804)*, éd. et trad. par Gaston WIET, Le Caire, IFAO, 1950, p. 205 (p. 161 de l'édition originale en arabe). Voir aussi : AL-JABARTĪ, *'Ajā'ib al āthār...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 89 : "wa Kharaja 'iddat min 'asākirihi yakhla'ūna wa yaqla'ūna abwāb al-darb wa al-'atf wal-hārāt". Sur ces chroniques : 'Umar 'Abd el-'Aziz 'UMAR, *'Abd al-Rahman al-Jabartī wa Nicolas Turk : dirāsa muqārana*, Beyrouth, Jāmi'at al-Arabiyya, 1978. Cet épisode mérite d'être comparé à celui de la destruction des portes et barrières d'octroi dans le déroulement de la Révolution française de 1789. Voir : Momcilo MARKOVIC, « La Révolution aux barrières : l'incendie des barrières de l'octroi en juillet 1789 », *Annales historiques de la Révolution française*, 2013, 2, pp. 27-48.

(25) AL-JABARTĪ, *'Ajā'ib al āthār...*, *op. cit.*, vol. 4, p. 140 ; Nasser Ibrahim NASSER, *Al-rafd wa al-ihitjāj fi al-mujtama' al-masrī fi al-'asr al-'uthmānī*, Le Caire, Cairo University Press, 2004.

(26) SHAT, Vincennes, Extrait du rapport officiel du général en chef Kléber, Carte du Caire LII-128-0001-H.

(27) Livingston, 'Shaykh Bakri and Bonaparte', p. 131.

(28) AL-JABARTĪ, *'Ajā'ib al āthār...*, *op. cit.*

un facteur de stabilité, Bonaparte fait arrêter et exécuter les « rebelles » réfugiés chez les représentants de la faction rivale. Cette erreur majeure va à l'encontre des codes sociaux de la protection exercée par ses propres alliés. La violence dans ce cas est aussi violence contre l'ordre social. Cette révolte illustre donc une nouvelle carte de la violence, avec de nouveaux types de violence, à différentes échelles. Quant à l'occupation du pays, elle ne peut dès lors se faire que par une généralisation de l'emprise spatiale de l'armée française, intenable à terme, et par une généralisation de la terreur exercée par l'occupant sur les occupés.

Ce type de logique explique le caractère insurrectionnel du Caire dès janvier 1800, quelques semaines après l'accord franco-anglo-ottoman d'évacuation de la ville par les Français. La deuxième révolte éclate avant même l'appel à l'insurrection urbaine lancé par le général ottoman Nassif Pasha, qui s'apprêtait à attaquer la ville <sup>(29)</sup>. L'étincelle est provoquée par un incident entre soldats ottomans et français en permission dans les rues de la ville, le 3 mars 1800 <sup>(30)</sup> : deux soldats français sont tués et les soldats ottomans se barricadent dans le quartier al-Jamâliya, fief de la faction la plus pro-ottomane. Les habitants les rejoignent alors sur les barricades et la ville se ferme, comme l'explique le chroniqueur Nicolas Turk <sup>(31)</sup>. Les Français font exécuter les soldats ottomans sur la place Ezbeqieh <sup>(32)</sup>. Leurs têtes sont exposées devant la maison du cheikh Elfi, en exil, occupée par le général en chef Kléber <sup>(33)</sup>. L'espace urbain est ainsi le lieu d'une mise en scène de la violence répressive publique, au miroir des basculements des pouvoirs locaux. Dans les phases suivantes, une trêve ayant été rompue, ce qui se passe en ville s'articule, dans les alentours, avec des escarmouches puis de véritables batailles entre armées <sup>(34)</sup>.

À partir de ce moment là, on assiste à une forte convergence de vues entre factions urbaines et armée ottomane. Dans cette logique, le rôle

(29) SHAT, Vincennes, rapport de Kléber, LII-128-0001-H.

(30) NAE, Al-Hamla al-Fransiyya, n° 11 March 1800, Correspondance entre Kléber et Mustafa 'Reys Effendy et lettre du général français François Étienne de Damas (1764-1828) au Grand Vizir : « J'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que les troubles momentanés, qui ont été occasionnés dans la ville du Kaire par des soldats échappés de l'armée ottomane [...] ont mis le général Kléber dans l'impossibilité absolue d'évacuer le Kaire le 45<sup>e</sup> jour après la ratification du traité correspondant au 23 Ventôse ou 18 du mois de Chawwal'.

(31) Nicolas TURK, *Chronique d'Égypte...*, op. cit., p. 77.

(32) NAE, dossier 5001-000 276 *al-hamla al-fransawiyya*, March 1800, n.31. Rapport du général en chef Kléber au ministre de la Guerre Alexandre Berthier.

(33) Nicolas TURK, *Chronique d'Égypte...*, op. cit., p. 96.

(34) AL-JABARTI, *'Ajâ'ib al âthâr...*, op. cit., vol. 4, pp .140 et suivantes.

du *naqîb al-ashrâf* en exil, ‘Umar Makram, est considérable puisqu’il parvient à mobiliser de nombreux notables et leur clientèle plébéienne (*‘amma ahl al balad*) contre l’armée française <sup>(35)</sup>. L’imbrication est totale entre armées, leaders des notables et factions urbaines. Sur les barricades du Caire, le rôle des bandes de jeunes gens violents (*tawâ’if al-‘amma wa al-awbâsha wa al-hasharât*), devient prépondérant. Ceux-ci prennent le contrôle des rues et établissent un ordre urbain insurrectionnel, de concert avec les chefs des différentes factions de notables et les agents de l’armée ottomane. L’administration urbaine pro-ottomane qui a fui la ville deux ans auparavant, fait une entrée très symbolique par la porte qui donne sur les quartiers révoltés, faisant ainsi le lien entre insurrection et légitimité urbaine. Cependant, le recours à des bandes violentes, instrumentalisées, provoque des débordements, en premier lieu à l’encontre des « Chrétiens ». Le général ottoman Nassif Pacha ayant appelé à la guerre sainte d’une manière ambiguë, certains voyous ne s’en prennent pas uniquement aux occupants français, mais aussi aux Caireotes coptes et syriaques <sup>(36)</sup>. L’affrontement communautaire est, dans ce cas, l’expression d’une violence latente dans la société, mais que les structures de la gouvernance contrôlaient en temps ordinaire. Avec l’occupation étrangère et ses excès, émergent les conditions d’une expression de cette violence latente, d’une part à cause de l’affaiblissement des structures de domestication de la violence, et d’autre part, du fait de l’idée biaisée que tout membre de la minorité chrétienne peut être assimilé au camp des occupants. En s’en faisant le complice pour ne pas avoir imposé un contrôle de la violence, ‘Umar Makram commet une grave faute morale, allant à l’encontre de son rôle de garant de la diversité culturelle de la ville. Cet épisode constitue l’une des premières occurrences d’une tendance qui devait mettre à mal la diversité sociale et culturelle des villes de la région, au siècle suivant : l’instrumentalisation de l’appartenance confessionnelle dans les enjeux géopolitiques liés à la domination étrangère.

En 1800, les bandes de voyous pillent des maisons de chrétiens dans les quartiers de Bayn al-Sûrayn, Bâb al-Sha’rîya et al-Mûskî, tuant hommes, femmes, enfants jusqu’à ce que les Chrétiens parviennent à leur tour à barricader leurs quartiers <sup>(37)</sup>. Puis les combats se concentrent autour de la place Ezbeqieh <sup>(38)</sup>. Là, a lieu un nouveau type de violence qui devait également marquer la région pour longtemps : le bombardement d’un

(35) *Ibid.*

(36) *Ibid.*

(37) *Ibid.*

(38) AL-JABARTI, *‘Ajâ’ib al âthâr...*, *op. cit.*, p. 326.

quartier de civils par l'armée française. Celui-ci fait 900 morts (outre les 4 000 soldats morts dans la bataille) <sup>(39)</sup>. Les derniers rebelles forment un groupe décrit comme « fanatique », venant de la péninsule arabique. Or ce groupe hors-factions ne répond pas aux sollicitations des notables locaux visant à l'apaisement <sup>(40)</sup>, ni même aux chefs des factions demandant de respecter l'ordre social. Ils s'en prennent ainsi aux notables pro-français, en compagnie d'éléments de la foule qui les suivent. De nombreuses femmes sont dévêtues et violées, l'agression sexuelle devenant un instrument d'humiliation politique et sociale. La maison du cheikh Al-Bakrî est attaquée, lui et sa famille sont faits prisonniers, et sa femme elle-même violée. Tous sont emmenés dans le quartier des rebelles <sup>(41)</sup>. Un tel degré de violence en vient à toucher la sphère de l'intime, même si Bakri et sa famille sont finalement sauvés par d'autres notables. Le chroniqueur al-Jabarti a du mal à l'admettre, mais les acteurs de ces violences sont autant la foule factieuse que de possibles éléments extérieurs. Après dix jours de combats, une trêve est négociée. Les Français rétablissent alors le pouvoir des notables, qui ont été totalement débordés par les événements. Avec la restauration ottomane qui suit l'évacuation française, 'Umar Makram redevient *naqîb al-ashrâf*.

Dans la typologie de la violence ici proposée, le cas des deux révoltes du Caire nous paraît fondateur. Il met en scène des catégories nouvelles, tout en s'articulant avec les formes héritées de la période médiévale et avec les modalités de gouvernance à l'ottomane. Surtout, il illustre les processus d'émergence de nouveaux types de violence, aussi bien individuelle que de groupe et aussi bien étatique que de faction.

### **La révolte d'Alep en 1819 : la violence urbaine comme signe d'un déséquilibre dans la gouvernance ottomane de la diversité**

En 1819, Alep est le théâtre d'une révolte qui met à mal les fondements mêmes de la gouvernance « à l'Ottomane ». La grande violence qui se déchaîne pendant plusieurs mois, révèle un déséquilibre, voire une

(39) NAE, *Box Al-Hamla al-Fransiyya*, n° 11, mars 1800.

(40) Le gouvernement ottoman tente de renforcer la mobilisation contre l'occupation française en dénonçant de possibles plans de conquête de La Mecque. BOA C..AS.. 713550 1214 L 29 (26 mars 1800). Voir aussi la chronique *Nuṣūṣ yamanīya 'an al-hamla l-faransīya 'alā Misr* (éditée par al-Sayyid Mustafa SALEM, 1989, pp. 140-142). En 1799, Mustafa Pasha avait déjà utilisé la rhétorique du combat contre les "mécraents" (*kuffâr*). BOA C.A.S..783665 1214 Ra 29 (31 August 1799).

(41) *Ibid.*

rupture, dans la gouvernance ottomane ; mais elle est le signe aussi d'une nouvelle imbrication des échelles entre quartier, ville, empire et situation internationale. En outre, cet épisode n'appartient pas forcément à la chronologie souvent étudiée des violences communautaires à Alep <sup>(42)</sup>. Le premier grand épisode de violence communautaire pour le 19<sup>e</sup> siècle – défi à la *Pax ottomana* en vigueur qui repose justement sur la construction négociée d'un équilibre – date en effet de 1818, quand des Grecs catholiques alépins sont tués par des Grecs orthodoxes <sup>(43)</sup>. Sa montée en puissance s'inscrit surtout au cours des années 1830 et culmine avec les émeutes de 1850 <sup>(44)</sup>. Pour les émeutes de 1819, rien dans la documentation n'indique une origine communautaire, car dans chacun des camps, on trouve des chrétiens de toutes les églises. Ce qui en revanche leur est commun, c'est l'échec des procédures habituelles ottomanes de médiation et de canalisation de la violence. Par une sorte de micro-histoire de cette violence, on peut tenter de mettre en relief les mécanismes en jeu.

Tout commence par une révolte fiscale contre un gouverneur ottoman accusé par les notables d'Alep d'engager de trop fortes sommes dans des travaux d'infrastructure. Certains des notables les plus riches (et donc les plus taxés) forcent l'opposition à ces projets, dont essentiellement la modernisation du système d'adduction d'eau, jusqu'à faire éclater une situation insurrectionnelle, en s'appuyant sur la clientèle de leurs factions de quartiers. Cette surenchère provoque cent un jours de violences extrêmes et débouche sur le siège de la ville par l'armée impériale. Les événements font environ 3 000 morts et des quartiers entiers sont détruits.

(42) Sur le contexte : Bruce MASTERS, "Power and Society in Aleppo in the 18th and 19th centuries", *REMM*, 1991, 62, pp. 151-158 ; Abraham MARCUS, *The Middle East on the Eve of Modernity: Aleppo in the Eighteenth Century*, New York, Columbia University Press, 1989 ; Herbert BODMAN, *Political Factions in Aleppo (1760-1826)*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1963, 160 p. ; Margaret MERIWETHER, *The Kin Who Count: Family and Society in Ottoman Aleppo (1770-1840)*, Austin, University of Texas Press, 1999.

(43) Hidemitsu KUROKI, "The Orthodox-Catholic Clash in Aleppo in 1818", *Orient*, 1993, 29, pp. 1-18.

(44) Voir : Bruce MASTERS, "The 1850 Events in Aleppo: An Aftershock of Syria's Incorporation into the Capitalist World System", *IJMES*, 1990, 21/2, pp. 3-20 ; Hidemitsu KUROKI, "The 1850 Aleppo Disturbance Reconsidered", *Acta Viennensa Ottomanica*, 1999, pp. 221-233 ; Yaron HAREL, "Jewish-Christian Relations in Aleppo as Background for the Jewish Response to the Events of October 1850", *International Journal of Middle East Studies*, 1998, 30/1, pp. 77-96 ; Feras KRIMSTI, *Die Unruhen von 1850 in Aleppo, Gewalt in Urbanen Raum*, Berlin, Klaus Schwarz Verlag, 2014, 523 p.

En 1819, la région et même tout l'empire font l'objet de troubles, dans le contexte de la réforme du statut et du rôle des janissaires par le sultan Mahmud II. À cela s'ajoutent la guerre contre la Russie et les premiers signes de l'insurrection grecque. De fait, Alep se révolte quand les troupes qui y étaient stationnées sont envoyées en Anatolie pour réprimer l'insurrection de Diyarbekir <sup>(45)</sup>. Nous avons donc affaire à une situation classique dans l'histoire ottomane. Cependant, il convient d'analyser avec précision le contexte local. La fronde des notables s'est développée à Alep essentiellement contre les projets du gouverneur ottoman Khûrshîd Pasha. Par sa volonté de changer la donne fiscale, ce fils de prêtre géorgien, entré de façon précoce dans le corps des Janissaires, provoque l'hostilité d'une partie des notables de l'assemblée citadine d'ancien régime. À cette époque, Khûrshîd Pasha est déjà un personnage de premier plan dans l'administration ottomane. Il a été envoyé en Égypte pour rétablir l'ordre impérial ottoman, après l'occupation française <sup>(46)</sup>, puis missionné pour réprimer une rébellion en Serbie <sup>(47)</sup>. Sa carrière l'a ensuite mené à Istanbul où il a occupé les fonctions de Grand vizir. Ce personnage (qui aura aussi un rôle face à la révolte grecque au cours des années suivantes) illustre donc, à lui seul, l'imbrication des échelles et des enjeux. À Alep, dès son arrivée, il entre en lutte contre des bandes factieuses violentes et rétablit l'ordre public. Il confie la modernisation de l'adduction d'eau à l'ingénieur Vincent Germain, fils d'un marchand français d'Alep <sup>(48)</sup>. Dans le système ottoman, tout refus de la part des notables aurait dû se traduire par l'envoi d'une pétition, acte ouvrant un véritable dialogue administratif et politique avec Istanbul. La pétition y est en effet la procédure administrative de base, quant au règlement des conflits. Elle ouvre un dialogue pétitionnaire avec l'administration centrale, donne lieu à enquête, rapport et médiation <sup>(49)</sup>.

(45) BOA, HAT 752 35530 (1235 M 7).

(46) Voir : Hidemitsu KUROKI, "Events in Aleppo during Napoleon's Expedition of Egypt", *Bulletin d'Études Orientales*, 1999, 51, pp. 263-277 ; U. J. SEETZEN, *Tagesbuch des Aufenthalts in Aleppo (1803-1805)*, éd. par Judit ZEPTER, Hildesheim, Olms, 2011.

(47) Voir : L. MERIAGE, "The First Serbian Uprising (1804-1813) and the Nineteenth Century Origins of the Eastern Question", *Slavic Review*, 1978, 37/3, pp. 421-439.

(48) Sur le personnage : André RAYMOND, « Aux origines du plan d'Alep par Rousseau : le plan de Vincent Germain de 1811 », in P. SLUGLETT et S. WEBER (eds.) *Syria and Bilad al-Sham under Ottoman Rule*, Leyde, Brill, 2010, pp. 499-510.

(49) Voir : Nora LAFLI, "Petitions and Accommodating Urban Change in the Ottoman Empire", in E. ÖZDALGA, S. ÖZERVARLI et F. TANSUĞ (eds.), *Istanbul as seen from a distance: Centre and Provinces in the Ottoman Empire*, Istanbul, Swedish Research Institute, 2011, pp. 73-82.

Or en 1819, une simple anomalie dans ce système semble avoir provoqué l'éruption de la violence. Soit les notables d'Alep n'ont pas envoyé de pétition, soit celle-ci s'est perdue à travers des contrées elles-mêmes troublées. Le premier niveau de médiation n'a donc pas fonctionné puisque la faction urbaine mécontente n'a pas eu accès à la négociation.

Durant la nuit du 23 octobre 1819, un groupe que le chroniqueur Kûbilyân présente comme *ahl al-balâd* (les gens de la ville) assassine de nombreux soldats albanais à leur domicile <sup>(50)</sup>. La chronique de l'évêque maronite Bulus Arutin évoque l'implication de huit notables de la ville <sup>(51)</sup>. L'espion polonais Rzewuski raconte, dans son rapport aux autorités françaises, qu'une rumeur d'enlèvement d'enfant ayant suscité de l'émoi, toute la ville se serait alors soulevée <sup>(52)</sup>. Les rebelles conquièrent divers quartiers <sup>(53)</sup>. Les notables de la faction favorable au gouverneur s'échappent hors des murs. C'est alors que Khûrshîd Pasha fait bombarder depuis le dehors les quartiers rebelles. Dans le camp des révoltés, un conseil de la ville s'organise avec, à sa tête, un chef de faction notable, alternatif à celui reconnu par les Ottomans <sup>(54)</sup>.

Pour juguler la violence, une tentative de médiation dans laquelle les consuls étrangers sont impliqués, échoue <sup>(55)</sup>. Des janissaires en exil viennent rejoindre les révoltés et dirigent leurs opérations militaires, alors même qu'Istanbul autorise le gouverneur à réprimer <sup>(56)</sup>. Le 6 novembre, une autre médiation du type *shurût al-sulh* (contrat de réconciliation) échoue

(50) A. Kûbilyân AL-ARMÂNÎ (1786-1832), *Thawrat al-halabiyîn 'alâ al-walî Khurshîd Bâshâ al-'uthmânî (1819-1820) : yawmiyât al-mitrân Abrahâm Kûbiliân*, éd. par Mihran MINASSIAN, Alep, Manshûrât mitrâniyya al-Arman min al-Kâthûlik bi Haleb, 2008, p. 160. Sur ce contexte spécifique : Hidemitsu KUROKI, "Disturbance as reported by a French Dragoman, the 1819-20 Aleppo", *Mediterranean World*, 2001, 16, pp. 55-64 ; Feras KRIMSTI, "Gesellschaftliche Konfigurationen während des Aufstands 1819/20 in Aleppo nach den Aufzeichnungen des armenisch-katholischen Bischofs Abrâhâm Kûbilyân", *Der Islam* 88, 2012, pp. 123-146.

(51) B. ARUTIN, *Ahamm hawâdith Halab fî nifs al-awwal min al-qarn al tâsi' 'ashar*, éd. par l'abbé Paul CARALI, Heliopolis, Imprimerie syrienne, 1925.

(52) Voir : M. A. GOUTTENOIRE, « L'insurrection d'Alep de 1819 vue par le comte Wenceslas Rzewuski », *Bulletin d'Études Orientales*, 1997, 44, pp. 129-176.

(53) BOA, HAT 307 18131/A (29 Z 1234) (5 octobre 1819).

(54) A. Kûbilyân al-Armânî, *Thawrat al-halabiyîn...*, op. cit., p. 63.

(55) Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), Consulat d'Alep, 166 PO/D1 39\*, 7 novembre 1819. Rapport du Consul Guys (reçu par le chargé d'affaires De Viella à Istanbul le 6 février 1820).

(56) BOA HAT 14389 59097 F 1235 29 Rz 7-10-1820. BOA HAT 0752 355 30A 1235 M 07).



elle aussi. Le gouverneur n'accepte pas les conditions des insurgés, dont le remplacement du *mutassalim* (chef de la municipalité d'ancien régime) et le paiement du prix du sang. Le conseil municipal de la rébellion rédige cette fois une pétition à envoyer à Istanbul. Cinq cents notables la signent de leur sceau. Rzewuski est chargé de la faire parvenir au gouvernement central dans la capitale impériale. Mais il échouera. Dans un autre effort de médiation, les autorités urbaines non révoltées, réfugiées dans le camp militaire de Khûrshîd Pasha, envoient de leur côté un rapport à Istanbul minimisant les torts des insurgés. Cependant, Khûrshîd Pasha donne l'assaut le 12 décembre 1819. Il est stoppé par les janissaires, troupes d'élites elles-mêmes en cours de dissolution, ayant rejoint les insurgés. Un nouvel assaut, le 3 janvier, a plus de succès et la ville doit demander la paix. Le 29, sous la médiation du consul français Guys, les révoltés s'engagent à respecter les conditions du gouverneur. Onze leaders de la révolte sont exécutés et leurs têtes envoyées à Istanbul. Un enquêteur impérial arrive à Alep <sup>(57)</sup>. Trois mille femmes demandent par pétition la fin de la répression. À partir de ce moment, les procédures ottomanes normales de pétition, inspection, négociation sont rétablies.

Les divers types de violence constatés pendant cette révolte constituent, ici encore les éléments d'une typologie : de la violence de la foule à celle de l'État, de la violence de rue à celle de l'armée. Mais cette révolte illustre tout d'abord l'importance de la codification des médiations. De fait, lorsque pour une raison ou pour une autre une procédure échoue, la violence éclate. Ensuite, elle met en évidence la structuration verticale des factions, avec à leur tête des notables qui contrôlent des hommes de main. Nous voyons aussi l'imbrication entre régiments d'origines diverses et enjeux locaux urbains. La révolte d'Alep de 1819 illustre enfin le mouvement de balancier des factions urbaines sur lequel fonctionne l'ancien régime ottoman, ainsi que l'assise croissante dans la politique urbaine des consuls étrangers, proches souvent de la faction des notables opposée à celle choisie par les Ottomans.

### **Tunis en 1857 : violence urbaine, violence communautaire et enjeux internationaux**

À Tunis, comme dans les autres villes de l'Empire, la violence latente dans la société était généralement canalisée par un ensemble de procédures. Nous avons vu que les pétitions en constituaient l'élément essentiel, de

(57) BOA, HAT 1438 59093 (1235 R 21) (6 février 1820).

même que les prérogatives des notables de quartier à qui était déléguée la gestion quotidienne de l'espace urbain au travers des institutions constituant la municipalité d'ancien régime. Le chroniqueur réformateur Ibn Abî Diyâf (1804-1874) donne de nombreux détails à ce sujet <sup>(58)</sup>. La prévention de la violence passait par un autre ensemble de procédures codifiées. Dans la ville, la police du *cheikh-al-madina*, c'est-à-dire le notable à la tête des institutions de gestion urbaine, était ainsi en charge de l'ordre public <sup>(59)</sup>.

Au moment du passage à la modernité administrative des Tanzimat, cet ancien régime est entièrement remis en question <sup>(60)</sup>. Le contexte est aussi celui de la pression de plus en plus forte des consuls étrangers sur la politique locale dans cette province ottomane que l'occupation française de l'Algérie a rendue vulnérable. La province de Tunis est ainsi marquée entre 1857 et 1864 par toute une série de révoltes et d'émeutes, au travers desquelles peut se lire un aspect crucial de la transition, non seulement entre ancien régime et modernité administrative, mais aussi entre appartenance ottomane et début de la pénétration coloniale <sup>(61)</sup>. La tension entre factions

(58) Ahmad IBN ABÎ DIYÂF, *Ithâf ahl al-zamân bi akhbâr mulûk Tûnis wa 'ahd al-amân*, dâr al-'Arabiyya lil-Kitâb, 2<sup>e</sup> éd., 2004, 9 vol. Sur le personnage, voir : Ahmed ABDESSALEM, *Les historiens tunisiens des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles : essai d'histoire culturelle*, Paris, Klincksieck, 1973 ; Carl BROWN, *Consult Them in the Matter: A Nineteenth-century Islamic Argument for Constitutional Government*, Fayetteville, University of Arkansas Press, 2005, 150 p.

(59) Archives Nationales de Tunisie (ANT), Tunis, SH, 50 602 55. Voir aussi : Abdelhamid LARGUËCHE, *Les ombres de la ville. Pauvres, marginaux et minoritaires à Tunis (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)*, Tunis, Centre de Publication Universitaire, 2002, 466 p, pp. 262-283. Aussi : Ridâ BEN RAJAB, *Al-shurta wa aman al-hâdira, 1861-1864*, Thèse de Doctorat de Troisième cycle, Université de Tunis, 1992. Sur le schéma de gouvernance : Mohamed El Aziz BEN ACHOUR, « Pouvoir central et gestion urbaine : l'exemple de Tunis au XVIII<sup>e</sup> siècle », *La città Mediterranea*, Actes du colloques de Bari (1988), Naples, Istituto Universitario Orientale, 1993, pp. 287-298 ; Tawfik BACHROUCH, *La médina de Tunis avant le protectorat*, Tunis, CÈRES, 2008, 922 p.

(60) Sur les rapports entre la régence de Tunis et l'Empire : Andreas TUNGER-ZANETTI, *La communication entre Tunis et Istanbul (1860-1913)*, Paris, L'Harmattan, 1996, 300 p. ; Asma MOALLA, *The Regency of Tunis and the Ottoman Porte (1777-1814)*, Londres, Routledge, 2003, 200 p. Sur les origines de l'influence étrangère : Jean GANIAGE, "France, England and the Tunisian Affair", in Prosser GIFFORD et William Roger LOUIS (eds.), *France and Britain in Africa: Imperial Rivalry and Colonial Rule*, New Haven, Yale University Press, 1971, 989 p., pp. 35-72. Sur les réformes ottomanes : Carter Vaughn FINDLEY, *Bureaucratic Reform in the Ottoman Empire: The Sublime Porte 1789-1922*, Princeton, Princeton University Press, 2012, 496 p.

(61) Voir : Taoufik BACHROUCH, *Rabi' al 'urbân, adwa' 'an asbâb thawra' 'Alî Ben Ghadhâham, sana 1864*, Carthage, Fondation nationale, 1991, 433 p.

urbaines se double de la sorte d'une rivalité pour le contrôle de la ville entre puissances internationales et entre celles-ci et l'empire ottoman. Pour ce qui concerne la gouvernance urbaine, le pacte entre élites locales et empire était en pleine renégociation. La violence apparaît parfois comme un moyen de pression dans ce contexte, pour montrer que les notables étaient indispensables pour contrôler les factions et leurs éléments les plus violents. Mais la violence est aussi la manifestation d'une ambiguïté croissante, du fait du contexte de pression colonialiste, dans la définition même de la diversité et dans sa gouvernance à l'ottomane.

Bien sûr, les émeutes du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ne sont pas les premières à avoir eu lieu à Tunis. Durant celles de 1811, les souqs avaient été détruits par ce que Ibn Abî Diyâf décrit comme « l'armée turque ». Le *cheikh-al-madina* al-Ghammat avait alors organisé la médiation entre rebelles et armée. Durant cette révolte, la violence provenait clairement de tensions entre différents corps de l'armée ottomane et de ses déclinaisons provinciales. En 1815, d'autres épisodes de violence avaient illustré la prégnance des redéfinitions de l'organisation locale du pouvoir, suite au congrès de Vienne et à la lutte européenne contre la piraterie nord-africaine. Quant à la révolte de 1816, elle avait rassemblé les causes des deux précédentes : les échos de la réforme du système des janissaires et la Méditerranée post-congrès de Vienne. Une faction de notables (*min a'yan al-thawra*), s'était révoltée pour protester également contre la nouvelle difficulté portée au commerce des esclaves<sup>(62)</sup>. Les portes de la ville avaient été closes et des barricades érigées. Là encore, c'est le *cheikh-al-madina* al-Ghammat qui avait conduit la médiation<sup>(63)</sup>. À chaque fois lors de ces événements, des rapports étaient envoyés à l'administration centrale de l'Empire à Istanbul, qui avait commandé des enquêtes. Un poste de chef anti-émeutes dans la police de Tunis avait été créé à ce moment<sup>(64)</sup>. Les services secrets ottomans à la suite des événements avaient aussi voulu assassiner les leaders de révolte, mais ceux-ci avaient fui<sup>(65)</sup>. De nouvelles émeutes ont lieu en 1828 : cette fois la cible est la population européenne<sup>(66)</sup>. C'est une nouveauté dans la typologie de la violence urbaine à Tunis. À cette occasion, les habitants européens de la ville avaient fui vers La Goulette,

(62) Ahmad IBN ABÎ DIYÂF, *Ithâf*, *op.cit.*, vol. 3-4, p. 116, (4 *Jumada II* 1231 / 1<sup>er</sup> mai 1816).

(63) *Ibid.*, p. 116-117.

(64) BOA HAT 458 22558/A 29/Z /1231 (20 novembre 1816). Voir aussi : ANT, Dossier 653, carton 59, *Amîn*, doc. 26.

(65) BOA HAT 1539 48 29/Z /1232 (9 novembre 1817).

(66) Sur le contexte : Anne-Marie PLANEL, *Du comptoir à la colonie. Histoire de la communauté française de Tunisie (1814-1883)*, Paris, Riveneuve, 2015, 846 p.

Carthage et La Marsa <sup>(67)</sup>. Cet épisode préfigure un changement dans la nature de la violence qui se confirme au cours des décennies qui suivent : la diversité de la population devient un enjeu dans les luttes géopolitiques sur la ville et la province et la présence d'une population étrangère croissante tend à favoriser des lectures nouvelles de la diversité locale <sup>(68)</sup>.

Ce qui se passe en 1857 présente ainsi de nombreuses similarités avec les événements précédents. Mais les émeutes qui marquent cette année-là sont également l'expression d'une violence d'un nouveau type. Elles sont les premières à avoir un caractère anti-juif très marqué. Le 9 août, dans le quartier de Bab al-Bahr, de nombreux Juifs sont en effet attaqués par la foule. Si la chronique d'Ibn Abî Diyâf reste silencieuse sur ces événements, les archives françaises apportent de nombreuses indications. Cela traduit le fait que le consulat français est impliqué dans la vie locale, mais aussi qu'un certain nombre de victimes sont des Algériens, dont la tutelle juridique est assurée par les autorités coloniales françaises <sup>(69)</sup>. Il semble que les Juifs aient été traqués dans les rues, pourchassés et battus par la foule.

On trouve, par exemple, le témoignage de David Ben Kaïche, un commerçant algérien travaillant à Tunis :

« Je rentrais en ville par la Porte de la Marine, et voyant le tumulte qui régnait sur la place, je me suis réfugié dans la bourse. Une partie de la foule s'étant portée sur ce point pour le saccager, je m'enfuis. Poursuivi, je fus foulé aux pieds par des maures devant la pharmacie de Castelnuovo. »

Abraham Mahsen témoigne également. C'est un ouvrier algérien :

« En rentrant en ville sur la route de la Porte de la Marine, je me suis trouvé au milieu de la foule qui encombrait la place et là, sans avoir donné de motif ni par mes actes ni par mes paroles, j'ai été assailli. »

Les Juifs, au fez distinctif, sont visés spécifiquement. Le consulat dresse la liste des victimes : sept juifs algériens (Choual Zarkas, Chalom

(67) Mahmoud BOUALI, *Le temps de la non-révolte (1827-1832)*, Carthage-Tunis, Société tunisienne de diffusion, 1978, 685 p., ici pp. 48-49.

(68) Sur ce contexte : Julia CLANCY-SMITH, *Mediterraneans. North Africa and Europe in an Age of Migration (c. 1800-1900)*, Berkeley, University of California Press, 2011, 445 p.

(69) Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN), ministère des Affaires étrangères, consulat de Tunis, 71 PO 1 332 1582-1887 n. 332 'Émeutes populaires'. Sur les Juifs d'Algérie à l'époque ottomane : Nora LAFI, « Être juif dans l'Algérie ottomane », in Hélène HOOG (dir.), *Juifs d'Algérie*, Paris, Skira Flammarion, Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, 2012, 271 p., p. 69-81.

Betron, Jacob Soria, Isac Benchnion, Braham Bensen, Benamia, ancien officier des Spahis et sa femme enceinte, qui perd son enfant) ; un juif romain (Emmanuel Sonnino) ; deux sujets britanniques de religion juive (Andrea Faruggia et Michel-Ange La Rosas) ; deux sardes (Luigi Costa et Lanfranco) ; treize juifs tunisiens (Joseph Rosas, Choual Nattaf, Nessim Ksaif, A. Chouchan, H. Deyana, Ould Gounes, Abraham Portes, Moïse Portes, Moïse Hammena, Haou Pires, Moïse Attal, Mordekai Belaïche, Hais Darmon).

Plusieurs des blessés meurent durant les jours qui suivent. La présence de Tunisiens parmi les victimes indique que le mouvement n'était pas tourné spécifiquement contre les Algériens. Ce moment marque un tournant dans la coexistence entre communautés confessionnelles, organisée à Tunis dans le cadre d'un ancien régime ottoman en cours de réforme. Le contexte de la pression coloniale en Afrique du Nord semble prépondérant. Ce contexte est aussi celui des conséquences de l'affaire Sfez. Batou Sfez, cocher juif travaillant pour Nessim Samama, le *raïs-al-Yahud*, chef de la communauté juive et interlocuteur dans les instances du pouvoir local du *cheikh-al-madina* avait été accusé de blasphème et à ce titre mis à mort le 24 juin <sup>(70)</sup>. La sévérité de la sentence était probablement due au fait que Mohammed Bey cherchait un prétexte pour condamner un juif, suite à l'exécution précédente d'un musulman pour le meurtre d'un juif <sup>(71)</sup>. Face à la colère populaire, il voulait cyniquement rétablir une sorte d'équilibre communautaire de la peine de mort. On est là dans un entrelacs des échelles de la violence et de leurs types d'un nouveau genre : sentiments populaires, ressentiment communautaire, antisémitisme, populisme, implications

(70) National Archives of the United Kingdom, FO 102/53 n.24 'Report by consul Wood of a conversation with the Bey. Private Audience', 25 July 1857. Aussi : Ahmad IBN ABĪ DIYĀF, *Ithāf...*, *op.cit.*, vol. 4-3, p. 233. Sur le blasphème dans la jurisprudence islamique : Abdelmagid TURKI, « Situation du 'tributaire' qui insulte l'islam au regard de la doctrine et de la jurisprudence musulmanes », *Studia Islamica*, 1969, 30, pp. 39-72. Sur les Juifs de Tunisie : Claude HAGÈGE, « Communautés juives de Tunisie à la veille du protectorat français », *Le Mouvement Social*, 1980, 110, pp. 35-50 ; H. JAMOUS, *Juifs et Chrétiens en Tunisie au XIX<sup>e</sup> siècle*, Thèse de Doctorat sous la dir. de Abdeljelil Temimi, Université de Tunis, 1999. Sur le chef de la communauté juive : Fatma BEN SLIMANE, « Définir ce qu'est être Tunisien : litiges autour la nationalité de Nessim Scemama (1873-1881) », *REMM*, 2015, 131, pp. 31-48.

(71) Sur le contexte judiciaire : Robert BRUNSCHVIG, « Justice religieuse et justice laïque dans la Tunisie des Deys et des Beys jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> s. », *Studia Islamica*, 1965, 23, pp. 27-70. Voir aussi : Mohammed KERROU et Moncef M'HALLA, « La prostitution dans la médina de Tunis aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1991, pp. 201-221.

impériales et internationales. Après l'affaire Sfez, une escadrille française entre dans le port de Tunis le 22 août 1857, pour obliger le Bey à appliquer les réformes et le Pacte fondamental. Dès cet instant, les réformes ne sont plus vraiment ottomanes, mais partiellement guidées par un climat déjà de nature coloniale<sup>(72)</sup>. Les leaders de l'émeute anti-juive de l'été ne sont pas traduits en justice<sup>(73)</sup>. Mais ce qu'il est important de noter, c'est que l'émergence d'un sentiment d'antisémitisme, largement inédit jusque-là dans la société tunisienne se fait dans le contexte d'une pression étrangère sur la ville et la province, qui est de nature coloniale. L'agressivité à l'encontre d'une communauté naît, comme pour Le Caire en 1800, dans le contexte d'un affaiblissement par l'étranger des structures ottomanes de médiation et de gouvernance de la diversité, et d'instrumentalisation par l'étranger des caractères de l'identité. À l'échelle impériale, l'opposition dans l'entourage du Bey entre réformateurs, comme Kheredine<sup>(74)</sup> et Khaznadar et partisans de l'ancien régime est aussi décisive. Les factions locales instrumentalisent aussi la colère de la foule. Cet affrontement trouve des relais aussi bien parmi les factions urbaines et la foule dans la rue que dans les consulats étrangers. Du point de vue de l'évolution de la place des Juifs dans la société tunisienne, 1857 marque ainsi le début d'une tendance de plus en plus forte à chercher le statut de protégé étranger. On a là une sorte de conséquence de plusieurs facteurs : la colonisation de l'Algérie, qui donne un statut hybride aux Juifs algériens dans l'empire ottoman ; la protection consulaire comme moyen de prise sur la société locale ; et des modalités ottomanes d'ancien régime de régulation de la diversité, de la coexistence et de la conflictualité communautaires qui se trouvent remises en question dans un cadre modernisé mais de plus en plus ambigu.

\* \* \*

Ce que ces trois exemples du Caire, d'Alep et de Tunis en des moments spécifiques de l'histoire de ces villes illustrent, se sont donc bien les manières diverses avec lesquelles de nouvelles formes de violence s'immiscent dans

(72) Sur ce contexte : Khalifa CHATER, *Dépendance et mutations précoloniales : la régence de Tunis de 1815 à 1857*, Tunis, Presses universitaires, 1984.

(73) Armand MAAREK, « Le pacte fondamental et les réformes à travers les archives diplomatiques françaises », in Denis COHEN-TANNOUJJI (dir.), *Entre orient et occident. Juifs et Musulmans en Tunisie*, Éditions de l'Éclat, 2007, 374 p., pp. 133-154.

(74) Atillâ ÇETIN, *Tunuslu Hayreddin Paşa, Kültür Bakanlığı, Osmanlı Eserleri*, Ankara, 1999, 611 p. Voir aussi : G. S. VAN KRIEKEN, *Khayr al-Dîn et la Tunisie (1850-1881)*, Leyde, E. J. Brill, 1976, 322 p. ; Mongi SMIDA, *Khereddine, ministre réformateur (1873-1877)*, Tunis, Maison tunisienne d'édition, 1970, 427 p.

des schémas anciens. L'analyse de la typologie de cette violence permet à la fois de comprendre mieux la nature de ces schémas anciens, notamment autour des caractères de gouvernance de la diversité, mis à mal lors des crises étudiées ici, et de saisir les mécanismes d'émergence de nouvelles logiques, dans lesquelles l'imbrication entre enjeux locaux et enjeux géopolitique est très forte. C'est pourquoi une anthropologie de la violence est si utile : elle permet de mettre en relief de tels mécanismes, et de peser à chaque fois, loin de toute vision ontologique, le poids des héritages et des changements. Pour l'historien, le recours à l'anthropologie dans la compréhension des mécanismes de violence, permet non seulement de catégoriser celle-ci, mais surtout d'en saisir les ressorts, d'évitement d'abord, mais aussi de déclenchement, de développement et de repli. On voit ainsi dans les exemples ici sélectionnés que la violence répond à des mécanismes précis du fonctionnement des sociétés concernées, et constitue une réponse à des situations de crise qui mettent en question un aspect fondamental de ce fonctionnement. Sur cette base d'anthropologie historique permettant de repérer les mécanismes et les fondements, la contextualisation de l'analyse de l'historien peut s'opérer. La violence, ainsi, ne se comprend pas dans le figement mais bien dans une analyse dynamique, qui sache prendre en compte différents facteurs, à différentes échelles. Surtout, ce qui ressort des exemples évoqués ici, c'est bien la manière avec laquelle la violence s'exprime lorsque d'une part les mécanismes de sa domestication sont affaiblis et lorsque des parties prenantes l'instrumentalisent dans un jeu qui dépasse les sociétés urbaines. Les conséquences pour ces sociétés sont pourtant traumatiques et durables. Dans chacune des villes étudiées ici malheureusement abondent les exemples de nouvelles occurrences de telles logiques.